

Comité consultatif sur l'application des droits

Dix-huitième session
Genève, 2 – 4 juin 2026

ACTIVITÉS RÉCENTES DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION DU RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Document établi par le Secrétariat

1. Le présent document résume les activités menées par la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) dans le domaine de l'application des droits en matière de propriété intellectuelle et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, au cours de la période allant de janvier 2025 à avril 2026. Les activités menées pendant la période allant de janvier à décembre 2025 correspondaient aux objectifs définis dans le programme de travail et budget 2024-2025 et les activités menées pendant la période allant de janvier à avril 2026 correspondaient aux objectifs définis dans le programme de travail et budget 2026-2027. Ces activités ont répondu aux demandes d'assistance juridique et technique émanant des États membres, conformément aux recommandations nos 1, 3, 6, 10 à 14 et 17 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement. Elles ont également favorisé la coopération avec les organisations partenaires et le secteur privé, conformément à la recommandation n° 40, en vue d'assurer la cohésion des politiques internationales et l'intégration par la suite des préoccupations relatives au développement dans les activités conjointes, répondant ainsi également à la recommandation n° 45.

2. L'objectif du pilier stratégique n° 2 de l'OMPI (Rassembler et nouer des partenariats avec les parties prenantes pour façonner l'avenir de l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle) est de permettre à l'OMPI de tenir lieu d'instance mondiale pour l'échange d'idées et de bonnes pratiques. Ce pilier prévoit également des partenariats et des approches multipartites pour relever les défis mondiaux complexes où la propriété intellectuelle a un rôle à jouer. Le résultat escompté 2.3 (Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle) souligne la nécessité de promouvoir le respect de la propriété intellectuelle en tant que partie intégrante de tout écosystème de propriété intellectuelle et domaine d'action permanent de l'OMPI.

3. Le résultat escompté 2.3 est l'objectif général concernant tous les secteurs d'activité et visant à créer un environnement propice au respect de la propriété intellectuelle d'une manière durable et à renforcer les capacités des États membres afin qu'ils puissent faire appliquer efficacement les droits de propriété intellectuelle, en tenant compte des intérêts socioéconomiques et des préoccupations relatives au développement. Le résultat escompté 2.3 bénéficie de l'appui des différentes entités de l'OMPI et un grand nombre d'activités décrites ci-après ont bénéficié d'une étroite collaboration interne, en particulier avec le Groupe d'appui audiovisuel; la Division du droit d'auteur; la Division de la gestion du droit d'auteur; la Division des relations diplomatiques et des assemblées; les divisions pour l'Afrique, pour les pays arabes, pour l'Asie et le Pacifique, pour l'Amérique latine et les Caraïbes, pour les pays les moins avancés et pour les pays en transition et les pays développés; la Division des relations extérieures; la Division des bases de données mondiales; la Division de l'information et de la communication numérique; la Division de l'information et des médias; la Division des savoirs traditionnels; l'Académie de l'OMPI; le Bureau de l'OMPI au Brésil; l'Institut judiciaire de l'OMPI; le Bureau de l'OMPI au Nigéria et le Bureau de l'OMPI à Singapour.

4. Le pilier stratégique n° 4 de l'OMPI (Aider les pouvoirs publics, les entreprises, les communautés et les particuliers à utiliser la propriété au service de la croissance et du développement durable) a pour objectif de promouvoir l'utilisation de la propriété intellectuelle comme un outil puissant au service de la croissance et du développement durable, et de stimuler la création d'emplois, la croissance des entreprises, le développement économique et le dynamisme de la société. Le résultat escompté 4.2 (Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres) porte, entre autres, sur la fourniture d'une assistance à la rédaction de lois nationales et régionales de propriété intellectuelle, qui soient équilibrées, solides et actuelles. Le résultat escompté 4.3 (Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres) porte, entre autres, sur le renforcement des capacités et des compétences des responsables de l'application des lois. Pour ce faire, des formations sur mesure en ligne et en présentiel sont dispensées dans le cadre du projet IMPACT de renforcement des capacités. Ces formations visent à répondre aux besoins des États membres de l'OMPI et à leurs objectifs en matière de développement, de manière durable et axée sur les résultats. En outre, la mise en œuvre de la stratégie de l'OMPI pour l'autonomisation des jeunes en matière de propriété intellectuelle (IP-YES!) est également couverte par ce résultat escompté. Diverses entités de l'OMPI contribuent aux résultats escomptés 4.2 et 4.3 et un grand nombre des activités indiquées ci-dessous ont bénéficié de cette étroite coopération interne. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle travaille étroitement avec d'autres divisions de l'OMPI, notamment via le Réseau de coordination de l'assistance législative et en encourageant le renforcement des capacités parmi les États membres. La Division s'appuie aussi sur le Secteur du développement régional et national pour informer et se mettre en contact avec les offices nationaux de propriété intellectuelle et les autorités chargées de l'application des lois.

5. Les sections ci-après font état des activités entreprises par la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Il ne s'agit pas d'un rapport exhaustif de toutes les activités de l'OMPI menées dans ce domaine puisque d'autres entités de l'OMPI ont également contribué aux résultats escomptés 2.3, 4.2 et 4.3. La section I décrit la coopération et la coordination entre l'OMPI et d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'avec le secteur privé; la section II couvre les activités de sensibilisation; et enfin, la section III porte sur les travaux de la Division relatifs aux systèmes stratégiques de coopération visant à lutter contre la contrefaçon et le piratage, notamment à la plateforme WIPO ALERT, tous ces éléments entrant dans le cadre du résultat escompté 2.3. La section IV couvre les activités de la Division dans le domaine de l'assistance législative, entrant dans le cadre du résultat escompté 4.2, et dans le domaine du renforcement

des capacités, entrant dans le cadre du résultat escompté 4.3. Enfin, la section V met l'accent sur les initiatives visées et ayant un impact majeur. Ces initiatives ont pour objectif de promouvoir le respect de la propriété intellectuelle parmi les jeunes, qui s'inscrit également dans le résultat escompté 4.3.

6. Des mises à jour régulières des activités de la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, ainsi que les liens vers les programmes concernés, sont disponibles sur le site Web de l'OMPI à l'adresse suivante : <https://www.wipo.int/fr/web/respect-for-ip/activities/current>.

I. COORDINATION ET COOPÉRATION INTERNATIONALES (RÉSULTAT ESCOMPTÉ 2.3)

7. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a poursuivi sa coopération internationale systématique selon une approche équilibrée et transparente de l'application des droits de propriété intellectuelle et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, dans le but d'améliorer la cohésion des politiques internationales et d'éviter tout chevauchement des activités.

8. Les activités menées à cet égard sont les suivantes :

- Réunion et séminaire des représentants du secteur public de l'Observatoire de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), Cracovie, Pologne, 18 – 20 février 2025 : la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a participé à cette réunion au cours de laquelle les débats ont porté essentiellement sur le rapport d'activité 2024 de l'Observatoire, les priorités de l'EUIPO pour 2025, les exposés réalisés par les parties prenantes sur les nouveaux défis en matière d'application des lois, les moyens de mieux sensibiliser et impliquer les jeunes, et la coopération avec les intermédiaires pour lutter contre la contrefaçon et le piratage. La réunion a été suivie par un séminaire sur l'application des droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique, organisé conjointement par l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle – EUIPO, le Ministère polonais de la culture et du patrimoine national et l'Office polonais des brevets. L'EUIPO a également présenté les opportunités de coopération avec l'OMPI, notamment par l'intermédiaire du Comité consultatif sur l'application des droits.
- Réunion plénière du groupe de travail de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) sur la lutte contre le commerce illicite, Paris, France, 17 mars 2025 : la Direction de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a assisté en qualité d'observateur à la deuxième réunion du groupe de travail de l'OCDE sur la lutte contre le commerce illicite (GT-LCCI). La réunion a été l'occasion de débats approfondis sur les travaux en cours de ce groupe de travail. Parmi les temps forts de cette réunion, la déclassification de deux rapports : "Belt and Road Initiative: Examining Illicit Trade Challenges" (Nouvelles routes de la soie : les défis du commerce illicite) et "Mapping Global Trade in Fakes 2025: Global Trends and Enforcement Challenges" (Cartographie du commerce mondial de la contrefaçon en 2025 : tendances mondiales et défis de l'application des lois), ainsi qu'un point sur les travaux actuels du GT LCCI concernant les plateformes de commerce en ligne.
- Forum de l'OCDE sur la lutte contre le commerce illicite, Paris, France, 18 et 19 mars 2025 : la deuxième réunion du GT-LCCI a été suivie par la première édition du Forum sur la lutte contre le commerce illicite. Edward Kwakwa, sous-directeur général du Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux de l'OMPI, a prononcé un discours d'orientation générale mettant en avant l'importance cruciale de faire appliquer les droits de propriété intellectuelle de manière efficace et équilibrée en luttant contre le commerce

illicite à l'échelle mondiale. Il a également insisté sur le rôle de l'OMPI s'agissant d'organiser la coopération internationale nécessaire dans ce domaine, tous secteurs confondus.

- Réunion générale annuelle de REACT, Amsterdam, Pays-Bas, 10 et 11 avril 2025 : cette réunion était axée sur l'échange de nouvelles pratiques et d'évolutions juridiques internationales pour faire appliquer les droits de propriété intellectuelle en ligne. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a fait le point sur le système d'enregistrement et d'information douaniers (CRIS) de l'OMPI.
- Quatrième réunion EUIPO du réseau spécialisé d'autorités administratives sur le piratage d'événements en direct et conférence de l'EUIPO sur la lutte contre le piratage en ligne du sport et d'autres événements en direct, Alicante, Espagne, 29 et 30 avril 2025 : ce programme de deux jours comprenant la quatrième réunion du réseau spécialisé d'autorités administratives et la conférence sur le piratage en ligne d'événements en direct a été organisé par l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a assisté à la réunion du réseau spécialisé en qualité d'observateur et a participé à la conférence en qualité d'intervenante dans les débats sur la coopération multipartite et sur les réponses nouvelles à apporter en matière d'application des droits. La Division a présenté les dernières évolutions de ses systèmes et outils stratégiques, notamment WIPO ALERT visant à lutter contre le piratage numérique et WIPO ALERT-PAY visant à lutter contre la vente en ligne de produits de contrefaçon et de services par abonnement proposant des contenus piratés.
- Penn State Dickinson Law – Forum de l'innovation au Capitole, Washington, D.C., États-Unis d'Amérique, 29 et 30 avril 2025 : ce forum était placé sous le thème "Présentation de la politique d'innovation des États-Unis d'Amérique pour le mandat présidentiel actuel et au-delà : 2025-2029". En marge du forum, les représentants de la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle ont rencontré des représentants industriels du Global Innovation Policy Center de la Chambre de commerce des États-Unis d'Amérique et du National Intellectual Property Rights Coordination Center pour discuter des domaines de coopération, notamment d'un protocole d'accord entre ce dernier et l'OMPI.
- Réunion annuelle de coordination des organisations intergouvernementales œuvrant dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, organisée par l'OMPI en ligne le 2 juin 2025 : organisée par la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, cette réunion visait à aligner les travaux entrepris par toutes les organisations intergouvernementales dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Douze représentants de huit organisations intergouvernementales étaient présents et ont discuté des tendances en matière de contrefaçon et de piratage ainsi que des solutions potentielles.
- Sommet international sur l'application des droits de propriété intellectuelle, Athènes, Grèce, 12 et 13 juin 2025 : ce sommet a été organisé conjointement par l'Organisation hellénique de la propriété industrielle, l'Unité grecque de contrôle des marchés interinstitutions, la Commission européenne et l'EUIPO. Le Directeur général de l'OMPI, Daren Tang, a prononcé un discours d'orientation générale, présentant une vue d'ensemble à l'échelle mondiale de l'application des droits de propriété intellectuelle. Au programme figuraient des débats sur les défis les plus urgents concernant l'application des droits de propriété intellectuelle à l'ère numérique, plus particulièrement pour les petites et moyennes entreprises.

- Conférence régionale sur l'application des droits de propriété intellectuelle, Riyad, Arabie saoudite, 8 – 10 septembre 2025 : au cours de cette conférence organisée par l'Office des brevets du Conseil de coopération du Golfe (CCG), l'Office des brevets du Japon et l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique, les débats se sont concentrés sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage et sur les aspects pratiques de la coopération pour renforcer l'application des droits de propriété intellectuelle dans les pays du CCG. Les exposés présentés par la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle ont mis en avant les ressources et les outils pratiques qu'elle utilise pour renforcer l'application des droits de propriété intellectuelle (projet de renforcement des capacités IMPACT, WIPO ALERT, WIPO ALERT PAY et le système d'enregistrement et d'information douaniers (CRIS)), ainsi que la coordination public/public et public/privé. En marge de cet événement, la Division a également organisé des réunions avec le Directeur général de l'Office des brevets du CCG et le Directeur général du Centre de formation sur la propriété intellectuelle du CCG afin de discuter d'une future coopération.
- Onzième édition de la conférence du Mouvement contre le commerce de contrebande et de contrefaçon (MASCRADE), New Delhi, Inde, 18 – 19 septembre 2025 : organisé par le Comité contre les activités de contrebande et de contrefaçon détruisant l'économie de la Fédération indienne des chambres de commerce et d'industrie (FICCI), cet événement a porté essentiellement sur les mesures à prendre pour lutter contre les pratiques commerciales illicites : normes internationales, outils technologiques et numériques perfectionnés, alliances stratégiques entre les pays. Il a été question aussi de combler les lacunes en matière d'orientation politique, d'application des droits et de stratégie afin d'établir une approche nationale unifiée. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a mis en avant les travaux de l'OMPI pour appuyer ces discussions au niveau international et pour promouvoir une coopération internationale efficace, ainsi que les systèmes stratégiques développés par l'Organisation pour lutter contre la contrefaçon et le piratage. Suite à une discussion bilatérale, la Division a contribué à la dix-huitième édition de la lettre d'information sur la propriété intellectuelle, publiée par la FICCI, dans laquelle elle fait part de son point de vue sur la coordination de la lutte contre la contrefaçon et le piratage.
- Table ronde sur un leadership éclairé des milieux de la propriété intellectuelle, New Delhi, Inde, 19 septembre 2025 : la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a participé à cette table ronde organisée conjointement par l'Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni et l'Association internationale pour les marques. La discussion a porté essentiellement sur les stratégies à mettre en œuvre pour promouvoir le respect de la propriété intellectuelle, sur le rôle de la technologie pour appuyer les mesures de lutte contre la contrefaçon, sur l'avenir des mesures de protection des marques et sur les formes que pourrait prendre la protection de la propriété intellectuelle dans les années à venir.
- Dix-huitième Conférence internationale sur les atteintes portées à la propriété intellectuelle et sur l'application des droits, Lyon, France, 29 septembre – 1^{er} octobre 2025 : cette conférence a été organisée conjointement par l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), UL Standards & Engagement et l'International IP Crime Investigators College (IIPCIC). La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a participé au groupe intitulé "Comprendre les défis en matière de sûreté et de sécurité aux points d'interdiction et points de transit". Ce groupe a souligné le rôle essentiel des douanes pour identifier les produits de contrefaçon et empêcher leur entrée sur le marché. Il a été question aussi des défis majeurs que représente l'examen des produits pour les douanes.
- Treizième Forum international sur la lutte contre la contrefaçon, Minsk, Bélarus, 6 – 7 octobre 2025 : ce forum a été organisé par le Comité d'État de la science et de la

technologie de la République du Bélarus, le Centre national de propriété intellectuelle de la République du Bélarus, l'Association internationale de lutte contre la contrefaçon et la Commission économique eurasiennne. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a présenté un exposé en mode virtuel qui a alimenté les débats sur le sujet suivant : "Ordre intellectuel : pratique de protection des titulaires de droits dans l'Union économique eurasiatique".

- Vingt-deuxième réunion du Groupe de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) sur la contrefaçon et le piratage, Bruxelles, Belgique, 22 – 23 octobre 2025 : le programme de cette réunion portait essentiellement sur la criminalisation de produits pharmaceutiques sous-standard et de contrefaçon, le renforcement de la coopération entre services douaniers et postaux pour lutter contre les produits de contrefaçon et sur les moyens d'endiguer la contrefaçon de produits alimentaires. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a présenté un exposé sur le projet CRIS de l'OMPI, qui a constitué une grande partie de la session sur l'importance des systèmes d'enregistrement douanier pour la protection de la propriété intellectuelle. La Division a également prononcé un discours d'orientation générale sur le thème de l'OMD pour 2025, à savoir "Une douane qui concrétise ses engagements en matière d'efficacité, de sécurité et de prospérité", soulignant comment la contrefaçon et le piratage qui étaient au départ un problème commercial sont devenus un problème mondial requérant l'attention.
- Conférence internationale sur les questions de propriété intellectuelle liées à l'organisation des Jeux olympiques, organisée par l'Association italienne pour l'application des droits de propriété intellectuelle (INDICAM), le Comité international olympique (CIO) et la Fondation Milan Cortina 2026, Milan, Italie, 24 octobre 2025 : co-organisée par l'INDICAM, le CIO et la Fondation Milan Cortina 2026, cette conférence visait à accroître la sensibilisation et la collaboration entre les secteurs public et privé sur la protection des actifs de propriété intellectuelle liés aux Jeux olympiques. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a pris part à la table ronde intitulée "Propriété intellectuelle et sports – Tendances mondiales, importance pour les hôtes et organisateurs d'événements", au cours de laquelle il a été question du rôle des droits de propriété intellectuelle pour la visibilité commerciale des sports et qui a montré l'engagement de l'OMPI dans le secteur des sports grâce à son équipe d'experts chargée de la propriété intellectuelle et des sports.
- Visite de l'OMPI et de l'Association internationale pour les marques chez Philipp Morris International, Genève, Suisse, 30 octobre 2025 : organisée conjointement par l'OMPI et l'Association internationale pour les marques, cette visite était la première d'une série de visites répondant à un modèle d'engagement nouveau des utilisateurs, destinée à renforcer les liens entre les principaux utilisateurs du système de Madrid. S'agissant de l'application des droits, la discussion a porté sur les difficultés actuelles en la matière, sur les nouvelles tendances du commerce illicite, notamment le développement de produits non autorisés, et sur les travaux de la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, notamment de la coopération avec le secteur privé avec un point sur le système CRIS de l'OMPI.
- Séminaire international sur le droit d'auteur, Tokyo, Japon, 11 – 13 novembre 2025 : organisé par le bureau japonais du droit d'auteur, ce séminaire a permis d'examiner les efforts déployés actuellement en matière de lutte contre le piratage dans les pays en développement et de faire mieux comprendre l'importance de la collaboration internationale dans le domaine du droit d'auteur. En plus des rapports par pays sur l'étendue du piratage et les activités correspondantes de lutte contre le piratage, un certain nombre d'entités du secteur privé ont fait part de leurs expériences de lutte contre le piratage en ligne dans l'ensemble de la région. La Division de la promotion du respect

de la propriété intellectuelle a présenté la démarche globale de l'OMPI pour l'application des droits de la propriété intellectuelle et l'importance d'encourager une culture de respect de la propriété intellectuelle par la coopération internationale, la sensibilisation, l'assistance législative et le renforcement des capacités.

- Réunion mondiale d'INTERPOL sur le piratage numérique, Séoul, République de Corée, 17 et 18 novembre 2025 : organisée par INTERPOL, cette réunion avait pour objectif de renforcer les partenariats afin de déstabiliser les activités de piratage et de relever les défis de l'application des droits dans la région. Au programme figuraient également l'impact de l'intelligence artificielle notamment générative sur la protection du droit d'auteur, ainsi que les stratégies techniques et d'investigation pour lutter contre le piratage numérique. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a présenté sa double approche pour lutter contre la criminalité à l'égard de la propriété intellectuelle, en se penchant sur la demande, mais aussi sur l'offre. Cette présentation a mis également en avant l'opération 404 menée par le Brésil et le projet I-SOP d'INTERPOL en tant qu'exemples de collaborations nationales et internationales réussies pour lutter contre les atteintes à la propriété intellectuelle.
- Troisième Forum européen sur la propriété intellectuelle, La Pedrera, Barcelone, Espagne, 26 – 28 novembre 2025 : organisé par l'Association pour la défense des marques (ANDEMA), assistée de l'Office espagnol des brevets et des marques, ce forum a traité des sujets suivants : coordination policière contre la contrefaçon, impact des brevets essentiels sur la concurrence, défis du monde numérique et durabilité, rôle des médias dans la protection des droits sur la marque et promotion d'une culture de la propriété intellectuelle dans la société. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a participé à la table ronde intitulée "Principaux défis en matière de propriété intellectuelle pour les institutions et organisations internationales et solutions potentielles pour renforcer la coordination entre elles". Elle a présenté des éléments d'information sur les travaux menés par la Division pour le dialogue international et la coopération internationale, centrés sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle ainsi que des initiatives de lutte contre le piratage et la contrefaçon.
- Réunion de coordination annuelle avec les associations du secteur privé, en ligne, 3 décembre 2025 : organisée par la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, cette réunion visait à obtenir des informations sur les initiatives du secteur privé dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, ainsi qu'à examiner les différents moyens possibles de renforcer la coopération entre l'OMPI et le secteur privé. Les représentants de plus de 25 associations du secteur privé se sont échangés des informations sur les nouveaux défis, les solutions et les initiatives en cours dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle et sur de nouveaux outils technologiques pour lutter contre les atteintes à la propriété intellectuelle. Ils ont également présenté des exemples de partenariats public-privé réussis pour une application efficace des droits de propriété intellectuelle.
- Symposium international sur la lutte contre la contrefaçon, en ligne, 9 décembre 2025 : cet événement a été organisé par le World Trade Center Alger sur le thème suivant : "Propriété intellectuelle et souveraineté numérique : les défis de la lutte contre la contrefaçon". La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a pris part à la table ronde intitulée "Vers un écosystème plus efficace contre la contrefaçon" en présentant les grandes lignes de la lutte mondiale contre la contrefaçon du point de vue de l'OMPI. Cette présentation a mis en avant l'impact des atteintes portées à la propriété intellectuelle, les cadres juridiques internationaux, les stratégies d'application des droits, les défis technologiques et les initiatives de collaboration pour promouvoir le respect des droits de propriété intellectuelle.

- Visite de l'OMPI et de l'INTA chez HUGO BOSS, Zoug (Suisse), 19 février 2026 : Cette deuxième visite, organisée dans le cadre de la nouvelle approche de l'OMPI axée sur les utilisateurs, a porté sur les défis opérationnels liés au système de Madrid et sur les possibilités de rationalisation de la gestion des portefeuilles. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a fait le point sur ses initiatives en cours et à venir en matière d'application des droits de propriété intellectuelle, notamment en ce qui concerne le système d'enregistrement et d'information douaniers (système CRIS) de l'OMPI, la dix-huitième session de l'ACE, le forum destiné aux procureurs spécialisés dans la propriété intellectuelle et l'exposition sur les technologies au service de l'application des droits.
- Programme de formation et de sensibilisation à la propriété intellectuelle organisé par l'INTA, Lomé (Togo), 23 – 25 février 2026 : Organisé par l'INTA en collaboration avec l'Institut national de la propriété industrielle et de la technologie (INPIT) du Togo, ce programme visait à sensibiliser le public et à renforcer les capacités en matière d'application des droits de propriété intellectuelle au Togo. Le programme de trois jours s'adressait à des publics distincts : les responsables de l'application des lois le premier jour, les acteurs locaux du secteur privé le deuxième jour et les chercheurs locaux le troisième jour. Les exposés présentés par la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle ont porté sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle du point de vue de l'OMPI et sur le cadre juridique international et régional applicable, notamment l'Accord de Bangui.
- "Café virtual con", en ligne, 24 février 2026 : Initiative de l'Asociación para la defensa de la Marca (ANDEMA), le *Café virtual con* offre une plateforme en ligne aux experts en propriété intellectuelle du monde entier pour échanger des points de vue, des idées et des données d'expérience sur un large éventail de questions liées à la propriété intellectuelle. Lors de cette édition, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle est intervenue en tant qu'invité principal et a présenté les outils de l'OMPI destinés à lutter contre la contrefaçon et le piratage, à savoir WIPO ALERT, WIPO ALERT-PAY et le système CRIS.
- Webinaire sur WIPO ALERT, WIPO ALERT-PAY et le système d'enregistrement et d'information douaniers (système CRIS) de l'OMPI, en ligne, 25 février 2026 : Organisé par l'American Apparel & Footwear Association (AAFA) et l'Anti-Counterfeiting Group (ACG) en collaboration avec l'OMPI, ce webinaire a expliqué comment l'OMPI facilite l'application des droits en ligne et l'application transfrontière des droits grâce à WIPO ALERT, WIPO ALERT-PAY et au système CRIS.
- Prix national de la propriété intellectuelle et conférence, New Delhi (Inde), 9 mars 2026 : Événement phare organisé par le Bureau du contrôleur général des brevets, des dessins et modèles et des marques de l'Inde, cette conférence a réuni des participants représentant les pouvoirs publics, le secteur privé, le monde universitaire, le pouvoir judiciaire et l'ensemble de la communauté de la propriété intellectuelle. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a prononcé un discours d'ouverture intitulé "De l'innovation à la prospérité : renforcer les économies grâce à la propriété intellectuelle" et a participé à une table ronde, afin de souligner le rôle central d'une protection et d'une application efficaces et équilibrées des droits de propriété intellectuelle, ainsi que l'importance de la coopération internationale et des partenariats public-privé dans la lutte contre la contrefaçon et le piratage.
- Séminaire régional sur les politiques et les pratiques en matière de lutte contre la contrefaçon, New Delhi (Inde), 11 mars 2026 : Organisé conjointement par l'IPO UK et l'INTA, avec l'OMPI en tant que partenaire expert, ce séminaire a réuni des représentants des instances chargées des politiques et de l'application de la loi ainsi que du secteur

privé afin d'étudier des approches coordonnées pour lutter contre la contrefaçon et le piratage dans toute la région de l'Asie du Sud. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a participé à deux tables rondes consacrées respectivement au thème "La contrefaçon en tant que question d'intérêt public" et à celui de "La politique relative à l'Internet et l'application de la législation numérique", et a animé une table ronde sur le thème "Renforcer la lutte contre la contrefaçon grâce à des actions de sensibilisation et de coordination menées par les offices de propriété intellectuelle".

- 30^e Forum européen de la propriété intellectuelle (FEPI), Paris (France), 26 et 27 mars 2026 : Organisé par l'association française des acteurs privés UNIFAB, le Forum a réuni environ 500 participants, issus principalement du secteur privé. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a participé à une table ronde intitulée "L'IA : une opportunité pour les contrefacteurs, les plateformes et les titulaires de droits?", au cours de laquelle elle a mis en évidence à la fois les opportunités et les risques liés à l'intelligence artificielle dans le contexte de la protection de la propriété intellectuelle, et a présenté les initiatives pertinentes de l'OMPI, notamment le Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe et la Plateforme d'échange sur l'infrastructure de l'IA, ainsi que les travaux du Comité consultatif sur l'application des droits (ACE).

II. SENSIBILISATION À L'IMPORTANCE DU RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (RÉSULTAT ESCOMPTÉ 2.3)

9. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a continué de développer et de mettre à disposition des outils destinés à sensibiliser sur l'importance du respect de la propriété intellectuelle. Au cours de la période considérée, la Division a poursuivi le projet de clubs de propriété intellectuelle de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), organisé conjointement par l'OMPI et l'ARIPO et financé par le Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée. Le projet s'est élargi à cinq pays en 2025 (Ghana, Libéria, Malawi, République-Unie de Tanzanie et Zambie). Par ailleurs, la Gambie a choisi de rejoindre le programme sans le soutien financier de l'OMPI. Suite à une décision de prolonger le programme, l'édition 2025 devrait se terminer en mai 2026 et concerner jusqu'à 500 élèves et 10 enseignants dans 25 écoles sur l'ensemble des cinq pays participants officiellement au projet. L'objectif du projet est de faire connaître la propriété intellectuelle aux élèves de 13 à 18 ans en leur enseignant pourquoi il importe de respecter les droits de propriété intellectuelle au sein de leurs communautés, afin d'en faire des ambassadeurs de la propriété intellectuelle.

III. SYSTÈMES STRATÉGIQUES (RÉSULTAT ESCOMPTÉ 2.3)

10. Forte de son expérience dans l'administration de la plateforme WIPO ALERT, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a intensifié ses efforts pour servir de cadre à des systèmes stratégiques mondiaux visant à faciliter la coopération intersectorielle dans la lutte contre la contrefaçon et le piratage.

11. La plateforme WIPO ALERT a continué d'évoluer régulièrement au cours de la période considérée, la Belgique l'ayant rejointe comme contributeur autorisé en juillet 2025, ce qui porte à 16 le nombre total de contributeurs autorisés. Un annonceur supplémentaire a rejoint la plateforme, portant à 37 le nombre d'utilisateurs autorisés. Des discussions sont en cours avec d'autres États membres en vue d'augmenter le nombre de pays participant à la plateforme. La plateforme compte actuellement plus de 27 600 sites Web pirates répertoriés, dont plus de 11 300 sont encore actifs.

12. En marge des assemblées des États membres de l'OMPI de juillet 2025, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a organisé une table ronde intitulée "Petit

déjeuner avec l'équipe de WIPO ALERT – Travailler ensemble pour lutter contre le piratage en ligne", permettant un échange d'expériences pratiques et de stratégies de lutte contre le piratage numérique, à l'échelle nationale comme à l'échelle mondiale. Cette table ronde a rassemblé des contributeurs autorisés et des utilisateurs de la plateforme WIPO ALERT, ainsi que des responsables de l'application des lois et des titulaires de droits. Elle a ainsi mis en avant l'importance de WIPO ALERT pour établir efficacement des partenariats public-privé au niveau mondial afin de protéger les industries de la création, les marques et les consommateurs en déstabilisant les opérations financières de sites Web pirates.

13. En 2025, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a terminé la phase pilote de WIPO ALERT-PAY, plateforme de coopération volontaire destinée à lutter contre le commerce en ligne de produits de contrefaçon et les services par abonnement proposant des contenus piratés. Cette nouvelle plateforme permettra aux titulaires de droits de partager avec les prestataires de services de paiement des informations sur les sites Web dont l'activité principale consiste à proposer ou à vendre des produits de contrefaçon ou des services par abonnement proposant des contenus piratés. Les prestataires de services de paiement pourront alors déterminer si la résiliation du compte du commerçant est justifiée par leurs politiques en vigueur sur l'utilisation de leurs systèmes de paiement. La phase pilote a été réalisée manuellement, avec la participation de petits groupes de titulaires de droits représentant un vaste éventail de secteurs industriels et deux principaux prestataires de services de paiement. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle s'appuie sur les résultats positifs de la phase pilote pour développer WIPO ALERT PAY et en faire une plateforme en ligne en 2026.

14. Parallèlement, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a continué de travailler en étroite collaboration avec la Division des solutions opérationnelles à l'intention des offices de propriété intellectuelle, pour développer le projet CRIS de l'OMPI. CRIS sera un système personnalisable que les États membres pourront mettre en œuvre au niveau national afin de faciliter l'enregistrement et la vérification des droits de propriété intellectuelle par les autorités douanières, ce qui permettra de faire respecter plus efficacement les droits de propriété intellectuelle aux frontières. Ce système utilise les capacités logicielles existantes du progiciel de l'OMPI à l'intention des offices de propriété intellectuelle, ensemble d'applications logicielles permettant de traiter les demandes de propriété intellectuelle et utilisé actuellement dans plus de 90 États membres. Après la création en 2024 d'un groupe pilote d'utilisateurs composé de représentants d'États membres de l'OMPI, de l'Union européenne et de l'Organisation mondiale des douanes, un produit minimum viable a été développé en 2025, intégrant les principales fonctionnalités et capacités du logiciel. Des travaux sont actuellement en cours pour vérifier la configuration du logiciel en vue d'une utilisation spécifique au niveau national.

IV. ASSISTANCE LÉGISLATIVE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (RÉSULTATS ESCOMPTÉS 4.2 ET 4.3)

15. En ce qui concerne les conseils législatifs, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle s'est attachée à analyser la compatibilité des lois en vigueur et des projets de loi avec les obligations en matière d'application des droits découlant de la partie III de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC), en tenant compte de l'équilibre et des flexibilités prévus dans cet accord. L'OMPI fournit des services consultatifs confidentiels en matière de législation aux États membres qui en font la demande.

16. De janvier à décembre 2025, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a reçu au total 10 demandes de la part d'États membres dans le cadre du processus de modification ou d'adoption de cadres juridiques pertinents en vue d'une application efficace de la propriété intellectuelle conformément à la partie III de l'Accord sur

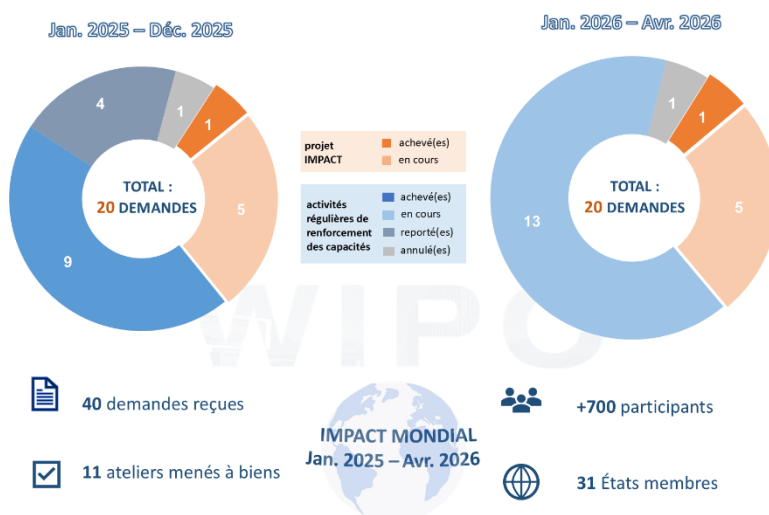
les ADPIC. De janvier à avril 2026, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a reçu au total 13 demandes de conseils législatifs de la part d'États membres.

17. De janvier à décembre 2025, la Division a fourni des conseils législatifs à huit États membres de l'OMPI, en réponse à neuf demandes. De janvier à décembre 2026, la Division a fourni des conseils législatifs à cinq États membres de l'OMPI; les autres demandes sont en cours de traitement.

18. De janvier à décembre 2025, la Division a reçu au total 20 demandes d'activités de renforcement des capacités de la part d'États membres. Sur ces demandes, six ont été présentées en liaison avec le projet IMPACT de l'OMPI. Parmi elles, une seule activité a été menée à son terme, les cinq autres sont en cours. Sur les 14 demandes concernant les activités régulières de renforcement des capacités, neuf ont été menées à leur terme, quatre ont été reportées et une a été annulée.

19. Pour 2026, la Division a reçu au total 14 demandes d'activités de renforcement des capacités régulières de la part d'États membres. Parmi elles, 13 sont en cours. Dans le cadre du projet IMPACT de renforcement des capacités, une nouvelle demande a été reçue. Un projet IMPACT de renforcement des capacités a été mené à son terme et cinq sont toujours en cours.

ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (JANVIER 2025 - AVRIL 2026)
Par la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle



20. L'OMPI a organisé les ateliers, séminaires et colloques internationaux, nationaux et régionaux suivants, afin d'aborder l'ensemble des aspects liés à l'application des droits de propriété intellectuelle et à la promotion du respect de la propriété intellectuelle :

- Séminaire sous-régional de l'OMPI et du Ministère coréen de la justice sur l'application des droits de propriété intellectuelle, à l'intention des procureurs et des membres de la magistrature, Séoul, République de Corée, 19 et 20 mars 2025 : organisé conjointement par l'OMPI et le Ministère coréen de la justice, ce séminaire a rassemblé des participants venant de neuf pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et de la République de Corée, comprenant des procureurs, des juges et des responsables de l'application des lois. Ce séminaire comprenait notamment des sessions sur les enquêtes et les poursuites d'atteintes à la propriété intellectuelle dans l'environnement numérique et sur la coopération régionale entre les pays membres de l'ASEAN,

notamment des études de cas tirées du monde réel. Les pays participants ont échangé leurs expériences nationales sur la lutte contre les atteintes portées à la propriété intellectuelle, ainsi que sur la nécessité de sensibiliser davantage le public pour faire évoluer les points de vue des consommateurs.

- Série de webinaires sur le respect de la propriété intellectuelle : innover, protéger et faire appliquer : comment les chefs d'entreprise peuvent protéger leurs idées, en ligne, 10 avril 2025 : ce webinaire était le dix-neuvième d'une série de webinaires de l'OMPI sur le respect de la propriété intellectuelle. Il a été question des difficultés majeures auxquelles les créateurs de petites entreprises sont confrontés pour protéger leurs idées et faire appliquer leurs droits de propriété intellectuelle, ainsi que des stratégies utilisées pour surmonter ces difficultés.
- Atelier national de l'OMPI sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, à l'intention des membres de la magistrature et des responsables de l'application des lois, Casablanca, Maroc, 14 et 15 mai 2025 : co-organisé par l'OMPI et l'Office marocain de la propriété intellectuelle et commerciale, cet atelier a réuni des juges, des procureurs, des fonctionnaires des douanes et de police pour une formation ciblée sur l'application efficace des droits de propriété intellectuelle. Les sessions de cet atelier portaient sur des approches équilibrées d'application des lois, sur la contrefaçon, le piratage du droit d'auteur, la criminalité en matière de propriété intellectuelle en ligne, les dommages-intérêts et la jurisprudence récente en matière de marques et de droit d'auteur.
- Webinaire sous-régional de l'OMPI et de la Ligue des États arabes sur l'application des droits de propriété intellectuelle, à l'intention des responsables de l'application des lois et des membres de la magistrature, en ligne, 23 et 24 juin 2025 : ce webinaire sous-régional a été co-organisé avec la ligue des États arabes. Les participants étaient des membres de la magistrature, des procureurs, des fonctionnaires des douanes, des inspecteurs des marchés et des fonctionnaires de police venant de la région arabe. Le webinaire a porté principalement sur des approches équilibrées d'application des droits, sur la contrefaçon de marques, le piratage du droit d'auteur, les enquêtes et les poursuites d'atteintes portées à la propriété intellectuelle, les mesures aux frontières et la destruction des produits de contrefaçon.
- Colloque international sur l'application du droit d'auteur, Manille, Philippines, 23 – 27 juin 2025 : organisé en collaboration avec l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines et le Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée et en coopération avec l'Agence coréenne pour la protection du droit d'auteur, ce colloque a bénéficié du soutien du Fonds fiduciaire pour la promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes, créé par le Ministère de la culture, des sports et du tourisme. Le programme de trois semaines a permis de donner une vue d'ensemble des cadres juridiques nationaux et internationaux et a facilité l'échange d'expériences et de bonnes pratiques sur l'ensemble de l'écosystème d'application des droits de propriété intellectuelle, englobant les processus administratifs et judiciaires visant à lutter contre le piratage du droit d'auteur.
- Projet IMPACT OMPI-Émirats arabes unis de renforcement des capacités : atelier national sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires de police, Dubaï, Émirats arabes unis, 7 et 8 octobre 2025 : cet atelier a été organisé en collaboration avec la police de Dubaï et l'Emirates Intellectual Property Association (SAIP), dans le cadre du projet IMPACT de renforcement des capacités. Cet atelier faisait suite à la formation en ligne qui avait été suivie avec succès par un ensemble de 25 fonctionnaires de police sur les sept Émirats. Il a marqué l'achèvement du deuxième programme national de formation dans le cadre du projet IMPACT, le premier ayant eu lieu en Arabie saoudite en décembre 2024.

- Séminaire sous-régional sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des procureurs, des fonctionnaires des douanes et des enquêteurs de police, Nairobi, Kenya, 4 – 6 novembre 2025 : organisé en collaboration avec l'Autorité kényane de lutte contre la contrefaçon et avec le soutien de l'Office des brevets du Japon, l'atelier a rassemblé des procureurs, des fonctionnaires de police, des fonctionnaires des douanes et des représentants des offices nationaux de propriété intellectuelle de six pays africains dont le Kenya. Lors des sessions de cet atelier, il a été question de l'application des droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique ainsi que d'éléments clés à prendre en considération sur l'application des lois aux frontières. Les titulaires de droits et représentants de 12 marques ont montré comment repérer des produits de contrefaçon et ont indiqué des stratégies pratiques de protection des marques.
- Atelier national sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des responsables de l'application des lois, Harare, Zimbabwe, 6 et 7 novembre 2025 : organisé en collaboration avec l'Office de la propriété intellectuelle du Zimbabwe et avec le soutien de l'Office des brevets du Japon, ce séminaire a réuni des participants de différents organismes chargés de faire respecter la loi au Zimbabwe. Les débats ont porté sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage au Zimbabwe et sur les considérations liées à l'application des lois et considérations d'intérêt public dans les mesures relatives aux enquêtes et les mesures prises aux frontières. Les experts ont également discuté des défis et techniques liés aux enquêtes et aux poursuites et ont présenté des études de cas tirés du monde réel.
- Atelier national de l'OMPI sur l'application des droits de propriété intellectuelle, à l'intention des responsables de l'application des lois et des membres de la magistrature, Podgorica, Monténégro, 18 et 19 novembre 2025 : co-organisé par l'OMPI et la Direction du marché intérieur et de la concurrence, Ministère du développement économique du Monténégro, cet atelier a rassemblé des participants représentant le pouvoir judiciaire, des procureurs, des fonctionnaires des douanes et des fonctionnaires de police du Monténégro. Cet atelier a été une excellente occasion de partager des expériences et de se pencher sur les évolutions intervenues récemment dans l'application des droits de propriété intellectuelle. Les propos des représentants de la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle ont montré l'importance de l'application des droits de propriété intellectuelle pour la créativité et l'innovation et la nécessité d'une coopération internationale pour lutter contre la contrefaçon et le piratage. Des représentants monténégrins ont fait état des efforts déployés par leur pays pour aligner sa législation nationale sur les normes de l'Union européenne. Ils ont présenté les difficultés liées à l'interprétation des dispositions de l'Union européenne, ainsi que les tendances des affaires concernant des atteintes à la propriété intellectuelle.
- Atelier sur l'application des droits de propriété intellectuelle, à l'intention des responsables de l'application des lois et des membres de la magistrature, Vientiane, République démocratique populaire lao, 18 et 19 novembre 2025 : cet atelier s'inscrivait dans le cadre du soutien progressif apporté par l'OMPI à la République démocratique populaire lao, en collaboration avec le département chargé de la propriété intellectuelle au Ministère de l'industrie et du commerce de ce pays. Les participants étaient des juges, magistrats, procureurs, fonctionnaires des douanes et fonctionnaires de police et autres responsables de l'application de la loi. Il a été question de sujets d'actualité liés à la promotion du respect de la propriété intellectuelle, notamment des enquêtes et poursuites en cas d'atteintes à la propriété intellectuelle, des moyens de recours au civil et au pénal, de l'application des lois aux frontières et de la coopération stratégique interinstitutions.
- Conférence internationale sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des inspecteurs des marchés, Suzhou, République populaire de Chine, 20 et 21 novembre 2025 : cette conférence, qui s'est déroulée sur deux jours, a été organisée

en collaboration avec l'Administration d'État pour la réglementation des marchés de la République populaire de Chine et a réuni des hauts fonctionnaires de cette Administration, des autorités locales et provinciales chargées des marchés, des juges, procureurs, fonctionnaires des douanes, fonctionnaires de police, représentants d'organisations internationales, ambassades étrangères et représentants du secteur privé. Les discussions ont porté sur les technologies de pointe utilisées pour traiter les atteintes portées à la propriété intellectuelle et permettre au public de mieux comprendre la propriété intellectuelle. Les autorités chinoises ont exposé des études de cas détaillées, décrivant des méthodes d'application des droits et l'intégration d'outils numériques dans le contrôle des marchés, tandis que des experts internationaux ont présenté des analyses comparatives. Cet événement a renforcé la coopération entre l'OMPI et l'Administration d'État pour la réglementation des marchés. Lors de cette conférence, un plan de travail sur trois ans a été signé pour mettre en application l'accord faisant suite au protocole d'accord conclu entre cette Administration et l'OMPI.

- Atelier national sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des responsables de l'application des lois, Astana (Kazakhstan), 16 et 17 mars 2026 : Réalisé en collaboration avec le Ministère de la justice du Kazakhstan, cet atelier a été organisé dans le cadre du projet IMPACT de renforcement des capacités OMPI – Kazakhstan. Conçu à l'intention de 28 responsables de l'application des lois du Kazakhstan ayant suivi avec succès la formation en ligne préalable dans le cadre du projet IMPACT, cet atelier a porté sur des thèmes tels que l'importance de la protection de la propriété intellectuelle et le cadre juridique international et national applicable, les techniques d'enquête et de poursuite en matière d'atteinte à la propriété intellectuelle, ainsi que des sessions de formation pratique basées sur des cas concrets. Au total, 23 des 28 responsables ont participé à l'atelier et ont passé avec succès l'évaluation des connaissances à la fin de la deuxième journée.

21. La Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a également participé à des programmes de formation destinés à des fonctionnaires nationaux et au corps enseignant sur la propriété intellectuelle et a présenté de nombreux exposés à des étudiants sur l'application des droits de propriété intellectuelle et sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Autres événements marquants : le colloque de l'OMPI et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à l'intention des enseignants et des chercheurs en propriété intellectuelle, le 11 février 2025; l'Université d'été OMPI UNIGE sur la propriété intellectuelle, à l'Université de Genève, le 24 juin 2025; l'Université d'été OMPI Iran sur la propriété intellectuelle, le 7 octobre 2025; le programme conjoint de master en droit de la propriété intellectuelle de l'OMPI à la Universidad Europea de Madrid le 11 février 2026; le master conjoint en droit de la propriété intellectuelle de l'OMPI en droit de la propriété intellectuelle à l'Université IE le 11 février 2026; ainsi que le master conjoint en droit de la propriété intellectuelle de l'OMPI à l'Université de Turin le 25 mars 2026.

V. IMPLICATION DES JEUNES (RÉSULTAT ESCOMPTÉ 4.3)

22. Reconnaissant que les jeunes d'aujourd'hui sont les principaux moteurs de la croissance économique et du développement durable, le Directeur général de l'OMPI, Daren Tang, a créé en 2021 un poste de coordonnateur de l'implication des jeunes afin d'orienter les travaux de l'Organisation pour que la propriété intellectuelle soit plus accessible aux jeunes et qu'ils puissent davantage se sentir concernés. En janvier 2025, ce poste est passé à la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. L'objectif était de mettre en œuvre une approche plus structurée et stratégique des travaux portant spécifiquement sur les jeunes et de sa coordination sur l'ensemble de l'Organisation. Ce travail s'appuie sur la stratégie de l'OMPI pour l'autonomisation des jeunes en matière de propriété intellectuelle (IP-YES!), laquelle vise à répondre aux aspirations et besoins uniques des jeunes dans trois domaines principaux : faire

naître une passion, renforcer les compétences et donner davantage d'autonomie aux jeunes pour qu'ils s'engagent et deviennent chefs de file dans le système de la propriété intellectuelle.

23. Au cours de la période considérée, la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle a mis en place les activités suivantes pour l'implication des jeunes :

- Concours de plaidoirie en matière de propriété intellectuelle 2025 de l'OMPI, Genève, Suisse, octobre 2024 à avril 2025 : la première édition de ce concours, simulant une procédure réelle au tribunal, a présenté aux participants une affaire hypothétique complexe où se conjuguent les problématiques suivantes : droit d'auteur, intelligence artificielle, jetons non fongibles et protection des expressions culturelles traditionnelles. Trente-trois demandes venant de 24 pays ont été déposées pour ce concours. Dix-sept équipes universitaires de 16 pays se sont disputées sur la base de pièces écrites et de cycles d'interventions orales en mode virtuel, et 12 équipes ont participé en personne aux épreuves finales qui se sont déroulées à Genève du 23 au 25 avril 2025.
- Séjour de formation sur la propriété intellectuelle pour jeunes entrepreneurs migrants, en mode hybride, de février à mai 2025 : ce séjour a été mis en œuvre en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations au Costa Rica, en Équateur et au Pérou. Il a fait progresser l'implication des jeunes pour la propriété intellectuelle grâce à la formation pratique de jeunes entrepreneurs migrants âgés de 15 à 35 ans sur les principes fondamentaux de la propriété intellectuelle, les marques, la stratégie et l'intégration de la propriété intellectuelle dans les modèles commerciaux. Les participants ont également bénéficié d'un mentorat de la part d'experts en propriété intellectuelle et gestion d'entreprise, visant à aider chacun à élaborer des stratégies de propriété intellectuelle pour sa propre entreprise.
- "Next Great IP Game Jam" pour jeunes développeurs de jeux, 9 – 27 octobre 2025 : organisée en collaboration avec la Global Game Jam Association, cette compétition de jeux virtuelle comprend une activité créative de développement de jeux et une introduction à la propriété intellectuelle, permettant aux jeunes développeurs de voir leurs jeux comme des actifs à protéger et d'envisager éventuellement des franchises à l'avenir. Cet événement a rassemblé 317 développeurs âgés de 15 à 35 ans, venant de 31 pays, qui ont présenté 63 jeux. Les cinq lauréats régionaux ont obtenu une place à l'un des ateliers de l'OMPI sur la gestion de la propriété intellectuelle.
- IP in a Box – Laboratoire de jeux pour jeunes entrepreneurs migrants, Kampala, Ouganda, 10 – 12 décembre 2025 : ce laboratoire de jeux a été organisé en collaboration avec le Bureau des Services d'enregistrement de l'Ouganda pendant trois jours. Il s'agit de la phase présentielle d'un projet pilote visant à présenter l'écosystème de la propriété intellectuelle à des jeunes par des moyens pédagogiques pratiques, nouveaux et intéressants les jeunes. Le programme comprenait une partie de formation des formateurs pour les 15 membres du personnel du Bureau, avec la participation directe de 45 jeunes entrepreneurs. Le projet a renforcé les capacités du Bureau pour faciliter les jeux au niveau national et a démontré que le passage par le jeu était efficace pour mettre la propriété intellectuelle à la portée des jeunes entrepreneurs de manière pratique et leur permettre d'y accéder.
- Programme pour jeunes écopreneurs, novembre 2025 : l'OMPI a poursuivi sa collaboration annuelle avec le Centre du commerce international afin d'intégrer le renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle dans le Programme pour jeunes écopreneurs. Le 5 novembre 2025, plus de 200 participants ont suivi une masterclass sur la propriété intellectuelle, organisée par la Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Vingt-cinq entrepreneurs sont ensuite passés à la phase d'accélération, au cours de laquelle ils ont été formés et ont bénéficié d'un

mentorat sur la protection de la propriété intellectuelle, les marques et la commercialisation, dans le cadre plus général du soutien au développement des entreprises, renforçant le rôle de la propriété intellectuelle pour le développement d'entreprises écologiques.

- Session pour les jeunes organisée par l'OMPI et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) : autonomisation des jeunes entrepreneurs grâce à la propriété intellectuelle, Genève, Suisse, 21 octobre 2025 : l'OMPI a organisé avec la CNUCED une session interactive d'une demi-journée sur la propriété intellectuelle pour plus de 150 jeunes de 18 à 35 ans participant au Forum de la CNUCED sur la jeunesse, pendant la semaine ministérielle de la CNUCED à Genève. En passant par le jeu, en racontant des anecdotes et en établissant un dialogue ouvert, les intervenants ont présenté la propriété intellectuelle aux jeunes comme un outil pratique pour la création d'entreprises, la créativité et l'innovation.

- Concours vidéo pour les jeunes organisé par l'OMPI, en ligne, du 8 janvier au 24 avril 2026 : Le concours avait pour thème "Les artisans du changement : la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans le domaine du sport", dans la lignée du thème de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle : "Propriété intellectuelle et sport : prêts, partez, innovez!" Le concours a reçu 182 vidéos provenant de 43 pays et visait à sensibiliser les jeunes âgés de 15 à 35 ans au rôle de la propriété intellectuelle dans le soutien à l'innovation et à la créativité dans le secteur du sport, tout en favorisant une culture du respect de la propriété intellectuelle. À l'issue d'une sélection par un jury et d'un vote du public, le premier prix a été décerné à un participant de la Chine, tandis que les deuxième et troisième prix, ainsi que le prix du public, ont été attribués respectivement à des participants de la France, de la Jordanie et de l'Inde.

[Fin du document]